



# L'élan panissiérois

Bulletin trimestriel n°2 - septembre 2014

## Une rentrée sur de nouveaux rythmes...

### MAIRIE

#### NOUVELLE ENTREE



#### Horaires mairie :

Lundi au vendredi :

9h / 12h et 13h30 / 17h00

Samedi matin : 9h / 11h

#### Nous écrire :

Journal d'information de la  
commune de Panissières

Mairie

2 rue Denis Boulanger

Tél 04 77 27 40 40

Fax 04 77 27 40 41

mairie@panissieres.fr

Directeur de publication :

Christian Mollard

1000 exemplaires

Reproservice - 42110 Feurs

#### Interlocuteurs :

Laurent Mioche

Estelle Jacquemot

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Ecole mat	Ecole Prim	Ecole mat	Ecole Prim	Ecole mat	Ecole Prim	Ecole mat	Ecole Prim	Ecole mat	Ecole Prim
7h30	GARDERIE									
8h30										
11h30	ENSEIGNEMENT									
11h45										
13h30	Pause Méridienne Cantine				CLSH		Pause Méridienne Cantine			
15h30	ENSEIGNEMENT						ENSEIGNEMENT			
16h30	TAP Activités	APC Aide aux devoirs	TAP Activités	TAP Activités	A partir de 4 ans Si besoin		TAP Activités	TAP Activités	TAP Garderie	TAP Garderie
18h	GARDERIE						GARDERIE			

TAP Temps d'activités périscolaires

APC Activités pédagogiques complémentaires

Nous avons embauché deux Contrat Avenir en remplacement de Lionel Lafont (animateur jeunesse et cyber centre) afin qu'ils interviennent dans ces temps d'activités périscolaires.

Pour la maternelle, ce sont les 4 ATSEM qui vont gérer les enfants chaque jour (entre 40 et 50).

Pour la primaire, l'organisation est gérée par la directrice du centre de loisirs. Nous avons environ 90 à 100 enfants par jour.

Pour animer toutes ces activités nous avons des employés communaux, des intervenants et des bénévoles. Ce sont 34 personnes environ qui viendront chaque semaine. Un suivi mensuel sera piloté par la commission école. Nous bénéficions pour cette année d'une aide de l'État de 50 euros par enfant.

Dans le cadre d'une réflexion en lien avec la communauté des communes pour la création d'une future maison médicale intercommunale à Panissières un premier médecin va s'installer courant octobre sur la commune.

## Commission VOIRIE - BATIMENTS

Les travaux de la route du Moulin Piquet sont maintenant terminés. L'entreprise EUROVIA pour un coup de 77 263,31€ a été en charge du bitume. Les travaux préparatoires et de finitions ont été réalisés par les employés communaux.

Le prochain projet de la commission Voirie pour cette fin d'année pourrait être l'embellissement de la façade de la salle d'animation, coté route.



## Commission ASSAINISSEMENT- DEVELOPPEMENT DURABLE – ESPACES VERTS

### Renouvellement contrat d'affermage de la station d'épuration

Qui est SAUR ?

Société d'aménagement urbain et rural (spécialisé dans le traitement des eaux usées)

Le courrier que vous avez reçu autour du 24 juillet 2014 du groupe SAUR n'est pas une publicité. La SAUR est bien notre nouvel opérateur pour la gestion du service assainissement depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Pour plus d'informations, nous vous invitons à relire leur courrier.

Comme d'habitude, les abonnés de la Lyonnaise des eaux (SDEI) recevront une facture concernant leur consommation d'eau potable. Sur cette facture ne devra plus apparaître le montant de la ligne « collecte et traitement des eaux usées » puisque la SAUR a pris en gestion la station d'épuration et le réseau d'assainissement. Compte tenu que tous les abonnés ne reçoivent pas leur facture à la même période, il est possible qu'apparaisse un montant concernant la part assainissement. Si le cas se présente, veuillez contacter le service clients à la Lyonnaise des Eaux.

Certains abonnés non reliés à la station d'épuration ont pu recevoir le courrier de la SAUR. Ils ne doivent pas en tenir compte car ils ne sont pas concernés.

### Filtre de plantés de roseaux

- Acquisition par la commune des parcelles de terrains pour l'implantation de la nouvelle station d'épuration au lieu-dit « bas du Roule »
- L'entreprise LMTP – LESCHEL et MILLET travaux publics a été retenue pour la réalisation du filtre de plantés de roseaux.
- Les travaux ont démarré le 11 septembre 2014 pour une durée de trois mois.
- La lagune du Roule existante sera toujours en fonction jusqu'à la fin des travaux du filtre de plantés de roseaux qui prendra le relais de celle – ci.

## Commission FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

### Nouveau mode d'attribution pour les subventions 2015

Le mode d'attribution des subventions va changer en 2015. Les subventions ne seront plus données systématiquement, mais les associations devront en faire la demande en remplissant le dossier qui sera en téléchargement sur le site de la commune : panissieres.fr .

Nous distinguerons deux types de subventions :

-La **subvention de fonctionnement** est attribuée, après examen, à l'association qui en a fait la demande. Elle doit servir à boucler l'exercice écoulé en cas de déficit et si l'association n'a pas suffisamment de trésorerie pour combler elle-même ce déficit. Cette subvention doit être exceptionnelle. L'association devra expliquer les solutions qu'elle envisage mettre en place pour que ses comptes soient équilibrés la saison prochaine.

-La **subvention d'aide à un projet** est attribuée, après examen, à l'association qui en a fait la demande. Elle doit servir à boucler le budget du projet si l'association ne peut pas le financer entièrement. Cette subvention doit être exceptionnelle.

Après réception en Mairie, ces dossiers seront soumis à l'avis de la commission municipale concernée et à l'approbation du conseil municipal pour décision finale.

**Précision importante : il convient de rappeler que tout dossier dûment complété n'ouvre pas droit systématiquement à l'attribution d'une aide par la commune.**

Ce nouveau mode d'attribution des subventions ne cherche pas à pénaliser les associations. Notre commune a besoin d'elles pour rester dynamique et continuera à les soutenir. Nous pensons simplement et sincèrement que cette nouvelle manière d'attribuer les subventions sera plus équitable. La commission Finances est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations concernant cette nouvelle procédure.

## Commission URBANISME – CULTURE & PATRIMOINE

Très bientôt va être installée sur notre commune la signalétique de **la route du textile** : panneaux d'entrées et de centre bourg, tables de lecture. Nos éléments patrimoniaux remarquables y seront mis en valeur ainsi que les activités actuelles autour du textile, sans oublier les moyens de découvrir toutes ces richesses.

Il est envisagé au printemps, une installation éventuelle du **marché du samedi matin** dans la rue de la République. Les commerçants et forains seront bien sûr associés à la mise en place de ce projet.

Notre travail sur **l'aménagement du centre bourg** se poursuit. Nous devrions sous peu signer le contrat avec le Conseil Général.

La commission culture avait invité à la mairie le 5 juin les associations culturelles; toutes étaient représentées. La réunion a été conviviale, les échanges riches sur les informations et questions diverses. Chacun a pu ainsi faire part de ses projets, et ils sont nombreux! Les participants ont souhaité que se poursuivent régulièrement ces rencontres.





## Commission SPORT - COMMUNICATION

Comme nous l'avions annoncé un audit, des bâtiments et équipements sportifs, a été effectué :

Dans un premier temps trois espaces sont privilégiés :

- 1/Les sanitaires du St Antoine sont une priorité du fait d'une dégradation avancée. Des artisans sont venus prendre connaissances du chantier et ont fourni des devis.
- 2/Le plafond de l'amicale laïque sera prochainement refait.
- 3/Nous avons pu aussi effectuer un travail autour des placards de rangement au gymnase. Un tri a été effectué par les associations, les services techniques ont évacué le matériel obsolète et repeint les placards.

Une analyse du terrain de foot a eu lieu. Il est à noter que les résultats concernant la structure et sol sont très positifs. Il reste cependant à effectuer un traitement régulier de la surface pour permettre d'améliorer la pelouse. Un contact a été pris avec une entreprise pour établir un devis d'entretiens sur 3 ans.

Le 27 juin a eu lieu une rencontre avec les associations sportives. 18 ont répondu présentes à notre invitation et nous les en remercions. Ce temps de présentation a permis de faire plus ample connaissance et d'exposer le fonctionnement que nous souhaitons mettre en place. Nous avons pu aussi échanger sur les différents besoins et projets.

**Pour l'année 2014 nous avons convenu de renouveler les subventions accordées l'an dernier. Il a simplement été demandé qu'un courrier de demande soit adressé en mairie.**

Les mois de juillet et août ont aussi été riches en activité sportive. En effet, l'Etrier Panissières s'est rendu aux championnats de France à la Motte Beuvron en juillet et nous les félicitons pour leur prestation. La commune a aussi connue un WEEK END sportif intense ces 30 et 31 août avec le 128 doublettes organisé par la Joyeuse Boule et la 27ème course de cote de Panissières organisée par l'AMRP. Le public ne s'est pas trompé et est venu en nombre à ces manifestations. Toutes nos félicitations aux sportifs ainsi qu'aux bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de ces manifestations.

Comme annoncé, la première Newsletter trimestrielle est parue début juillet. Ce support sera à votre disposition chaque trimestre dans les commerces de la Commune. Il s'agit encore une fois d'une communication de proximité qui permet de rendre compte de ce qui a été réalisé et des projets à court terme. Ce support est aussi une tribune pour les associations qui le souhaitent alors n'hésitez pas à faire passer vos articles.

### Les bons gestes ...

Le monoxyde de carbone (CO) est **un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant**. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

**Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :**

- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)



Certaines personnes ont l'indélicatesse de se débarrasser de leur chat ou chaton en les déposant ou en les jetant par dessus la clôture de certains particuliers. Ce procédé est totalement interdit. Des moyens de stérilisation ou de contraception existent pour ces animaux, prendre contact avec un service vétérinaire.

### Vie associative ...

La saison des **Amis de la nature** redémarre.

- sortie d'automne en autocar à St Croix en Jarez le 3 octobre

- AG avec reprise des licences le **10 octobre à partir de 16h30 à Beauséjour** : bilan des activités de l'année écoulée et présentation du calendrier prévisionnel (rappel : randonnées à l'extérieur de Panissières 1 semaine sur 2 et en alternance en 1/2 ou en journée) et des 3 séjours randonnées (dont 1 en itinérant) prévus en 2015. Les personnes intéressées pour découvrir le fonctionnement du club et participer aux nombreuses activités proposées sont les bienvenues.

contact : Bernard Chambost, président du club 04 77 28 60 42





## Vie associative ...



### SUPER FINALE !!!

L'AMRP avait mis tous les atouts de son côté pour que cette ultime épreuve du Championnat de France de La Montagne Motos, Side-car, quads motos anciennes se passe dans les meilleures conditions,

Pour la première fois, et pour permettre à un plus grand nombre de spectateurs de voir de plus près des pilotes de haut niveau venus de toute la France participer à cette course de côte de vitesse sur un parcours très technique mais aussi très rapide, l'entrée était gratuite.

Cette 27ème organisation fut une réussite puisque l'on a pu voir tout au long du week-end des familles et de nombreux motards arpenter les chemins et près mis gracieusement à disposition par les riverains. Le temps a également été de la partie et les essais et courses se sont déroulées sans problème majeur malgré le nombre important de participants dans toutes les catégories. Cette seule épreuve de la Région comptant également pour le Challenge de la ligue Rhône alpes ne pourrait se faire sans les nombreux bénévoles présents sur le site pour assurer la sécurité ou permettre la restauration du public organisateurs et des bénévoles,

A l'issue de toutes les courses qui ont vu couronner les Champions, une remise des prix en présence des représentants des Communes d'Essertines et de Panissières récompensait les meilleurs temps mais aussi les plus jeunes.

A suivre en 2015 également les autres compétitions organisées par le club : le retour du trial et l'épreuve du Championnat de France moto 25 power sur le circuit du coteau.

### Centre Equestre Championnats de France 2014

Ce sont 13 cavaliers du Nouvel Etrier Panissierois qui se sont rendus, cette année, à Lamotte Beuvron pour participer aux Championnats de France CSO (saut d'obstacles) et Equifeel (travail en main du cheval). Malgré un temps bien maussade, la sportivité et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Du 5 au 13 Juillet, les cavaliers de moins de 18 ans et leurs poneys se sont mesurés sur des épreuves en individuel, en équipe et en carrousel. Certains ont remporté une place dans la 1ère moitié du classement tels que Léna et Quesma qui ont terminé 16ème, Baptiste et Swift qui ont occupé la 38ème place. Les autres ont réalisé, également, de très jolis tours avec, malheureusement, quelques fautes (barres tombées) qui les ont éloignés de la tête du classement.

Du 19 au 27 Juillet, ce fut aux cavaliers de plus de 18 ans de rentrer en piste. Dans la 1ère moitié du classement, Camille et Quinoa ont remporté la 23ème place.

En Equifeel, Christine et Jonquille se sont placées 11ème, Sylvie et Niko sont vices-champions de France. Grâce à ce couple, les Championnats de France 2014 se sont terminés, pour le Nouvel Etrier, sur l'air de la Marseillaise. Quelle émotion !!!

Le centre équestre remercie, à ce titre, les cavaliers ainsi que les parents de cavaliers pour leur investissement ainsi que la ville de Panissières et l'ensemble des sponsors pour leur soutien permettant la participation à ce magnifique évènement sportif.



## TOURNOI DE VOLLEY 6X6

OUVERT A TOUS

C.A.PANISSIERES

VENDREDI 17 OCTOBRE 2014

à 19H30

Gymnase municipal Panissières

10€ par personne repas compris

Inscription avant le 10/10

Michel DUTEL

06.82.95.79.43

michel\_dutel@orange.fr



### C'EST LA RENTREE DES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES !

L'office de tourisme met à votre disposition gratuitement sur demande un **listing complet recensant plus de 60 activités** proposées par les associations des Montagnes du Matin. Demandez-le ! Il est également en ligne sur le site internet : [www-montagnesdumatin-tourisme.com](http://www-montagnesdumatin-tourisme.com)

### LES BILLETS SONT EN VENTE

A L'OFFICE DE TOURISME POUR 3 SPECTACLES :

**La nuit de l'humour du vendredi 3 octobre** à partir de 19h30 à Montchal : dîner de gala servi par Bruno Guerpillon avec 3 humoristes : Raphaël Lacour, Babass et Didier Bouchaud. 35€ par personne. Soirée au profit de l'Etincelle et l'association Prader-Willy France.

**Concert Tarkéada musique des Andes du samedi 4 octobre** à 20h à la Ferme Seigne à Panissières au profit de l'Etincelle. Adultes 8€ / de 6 à 14 ans : 4€ / moins de 6 ans gratuit.

N'oubliez pas de réserver

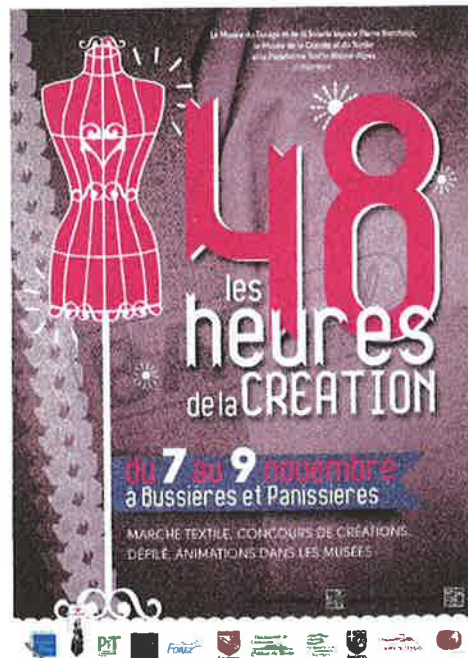
### Rendez-vous le ...

**17-18 et 19 Octobre : Ferme Seigne 12ème FETE DU LIVRE souvenirs de 14-18**

**8 novembre** : vente de Boudin sur le Marché au profit de l'Etincelle

**14 décembre 16h** : Eglise, concert de Noël de la Philharmonique

Les Vœux du Maire se dérouleront le Samedi 10 Janvier 16h - salle d'animation



### Marché textile

Ferme Seigne - Panissières

Vente de tissus au mètre, de vêtements et d'accessoires textiles par les entreprises et créateurs locaux.

Entrée 2 € par personne, gratuit -12 ans

Vendredi 7 novembre de 14 heures à 18 heures

Samedi 8 novembre de 10 heures à 18 heures

Dimanche 9 novembre de 10 heures à 18 heures

### Animations et visites des musées

Musée du Tissage et de la Soierie, espace Pierre Berchoux - Bussières

Musée de la Cravate et du Textile - Panissières

Animations autour de la création textile.

Entrée (chant spécial 48h de la création) 2 € par personne, gratuit -12 ans

Vendredi 7 novembre de 14 heures à 18 heures

Samedi 8 novembre de 10 heures à 18 heures

Dimanche 9 novembre de 10 heures à 18 heures

### Défilé de créations

Salle d'animation - Bussières

Une soirée hors du commun alliant présentation des réalisations des étudiants ayant participé au concours de création, saynètes, marionnettes, costumes par Les Portées, défilé de mode de créateurs et remise des prix du concours par le jury.

Entrée 2 € par personne, 3 € pour les -12 ans

Réservation conseillée au 04 77 27 33 95

Dimanche 9 novembre à 16 heures

### Concours de création

Panissières

Durant le week-end, plus de 70 étudiants devront relever le défi de réaliser une sculpture textile en 48 heures chrono! Un jury de professionnels et d'enseignants remètrera les créations lors du défilé.

[www.musee-de-la-cravate.com](http://www.musee-de-la-cravate.com)

expo temporaire qui va se tenir au musée du 1er octobre au 9 novembre : "Textile et vie économique, souvenirs de 1914-18". Vernissage le vendredi 3 octobre à 18h30.

Il va aussi y avoir un atelier créatif pour enfants le 23 octobre de 14h à 16h : personnalise ton sac en tissu. Tarif : 3€ par enfant, réservation au 04 77 26 23 46.